

♦ Le Sénat a commencé hier l'examen de la proposition de loi déposée par M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur (PS) du Loiret, président de la commission des Lois, tendant à "préserver les mandats en cours des délégués des établissements publics de coopération intercommunale menacés par l'application du dispositif d'achèvement de l'intercommunalité" (cf. "BQ" des 24 et 27 octobre). Comme le faisait il y a encore peu la gauche, l'UMP est montée au créneau contre ce texte en retardant l'examen des articles avec dépôt de motion de procédure, nombreux amendements, longues interventions, suspension de séance. L'UMP s'est cependant retrouvée un peu seule, les centristes appuyant le texte PS qui a intégré plusieurs de leurs amendements. La PPL étant inscrite dans une "niche" parlementaire dont le temps de discussion est fixé à 4 heures, elle n'a pas été votée hier. La nouvelle majorité sénatoriale a fait voter une modification de l'ordre du jour du Sénat. Mme Catherine TROENDLE (Haut-Rhin) au nom du groupe UMP a protesté contre "ce passage en force". La Conférence des présidents a décidé que la discussion se poursuivra ce soir et éventuellement demain.